

AR Prefecture

017-211702410-20220316-D20220350B-DE

Reçu le 15/04/2022

Publié le 15/04/2022

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 16 MARS 2022 - N° 2022/50B

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} session extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 10 mars 2022

Date affichage : 17 mars 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 15 Pour : 15

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Raymond NUVET, Didier MOUCHEBOEUF, Simone ARAMET, Marc LIONARD, Claire RAMBEAU-LEGER et Gaëtan BUREAU

Etaient excusés : Annie CHARRASSIER, Nathalie CHATEFAU, Ludovic GIRARD et Claude NEREAU

Secrétaire de séance : Simone ARAMET

OBJET : **Modernisation du matériel process de l'abattoir de Montguyon pour répondre aux exigences du bien-être animal – Validation de la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime (annule et remplace la délibération n° 2022/50 pour cause d'erreur de plume)**

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite aux deux dernières inspections de DDTP17 à l'abattoir communal, il est impératif de moderniser les chaînes d'abattages ovins et bovins pour répondre aux exigences du « bien-être » animal mais également afin de réduire les coûts importants de maintenance, d'optimiser le rendement et d'améliorer les conditions de travail des opérateurs.

Ce projet de modernisation de l'abattoir permettra d'obtenir de réelles retombées économiques, commerciales, sociales et environnementales.

Ce projet a été étudié et chiffré pour un montant HT s'élève à 207 720,00€.

Monsieur Le Maire précise que la commune peut bénéficier d'un soutien financier du Conseil Départemental de la Charente-Maritime de 40% soit une subvention possible de 83 088,00€.

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil municipal de valider la demande de soutien financier auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime soit une subvention possible de 83 088,00€ (40% du montant HT du projet de 207 720,00€) et dont le plan de financement prévisionnel se décompose de la manière suivante :

AR Prefecture

017-211708410 Collectivité 20220316-D20220350B DE MAIRIE DE MONTGUYON

Reçu le 15/04/2022

Publié le 15/04/2022

Opération

PROCESS DE L'ABATTOIR DE MONTGUYON POUR REpondre AUX EXIGENCES DU BIEN-ETRE ANIMAL

Coût estimatif de l'opération

Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)	Entreprise porteuse de l'investissement	Montant prévisionnel HT
Aménagement zone mixte ovins : élévateur monorail D4049, mécanisé électrique, de reprise des ovins et des brebis, en sortie table	Ateliers de la Queille	20 240,00 €
Accessoires spécifiques pour la fila d'abattage des ovins : combiné chariot monorail roulant + élingue de saignées des chèvres et des ovins	Ateliers de la Queille	2 340,00 €
Aménagement de la zone mixte des ovins : Restrainer inox mécanisé électrique, d'amenée et de contention pour l'anesthésie des ovins et des brebis	Ateliers de la Queille	48 420,00 €
Aménagement de la zone mixte des ovins : Restrainer inox, mécanisé électrique, d'amenée et de contention pour l'anesthésie des ovins et des brebis	Ateliers de la Queille	38 180,00 €
Réaménagement pour le couloir mixte : aménage des gros bovins : Réaménagement du tronçon de couloir en maçonnerie, existant à partir de la sortie des stabulations, jusqu'à l'entrée au piège de contention et d'abattage	Ateliers de la Queille	46 260,00 €
Aménagement de 2 boxes à veau en maçonnerie	Entreprise NEREAU	52 280,00 €
Coût HT		207 720,00 €

Plan de financement prévisionnel

Le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subvention ou à défaut le courrier de demande

Financeurs	Sollicité ou acquis	Base subventionnable HT	Montant subvention HT	Taux intervention
Subvention FRANCEAGRIMER	Acquise	207 720,00 €	62 176,00 €	29,00%
Conseil Départemental de la Charente-Maritime	Sollicitée	207 720,00 €	83 088,00 €	40,00%
Sous-total			145 264,00 €	
Autofinancement (montant provisoire)			62 456,00 €	41,00%
Coût HT			207 720,00 €	

Le Conseil municipal, en ayant délibéré, considérant l'intérêt de cette opération, DECIDE, à l'unanimité de :

- VALIDER la demande du soutien financier auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime d'un montant possible de 83 088,00€ ce qui représente 40% du montant HT du projet soit 207 720,00€,
- AUTORISE Monsieur La Maire à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette demande de subvention.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

